



**Comité d'Etablissement**  
*Unilever France Home and Personnel Care Industrie*  
*Usines de Le Meux (60)*  
*Z.I de Le Meux - 60880 LE MEUX*

## **Résolution**

Le CE réunit ce jour, le vendredi 8 octobre 2010 ;

- Ayant pris connaissances des termes adoptée à l'unanimité par les membres du Comité de groupe Unilever France en date du 30 septembre
- Compte-tenu des thèmes et de l'objet de cette expertise
- Ayant pris connaissance de la délibération adoptée régulièrement par le Comité d'Entreprise de FRALIB Gémenos aux termes de laquelle il a décidé de lancer une expertise en date du 5 octobre 2010
- Compte-tenu des incidences de l'organisation MOUNTAIN sur notre site ;

Le comité décide ce qui suit :

- De s'associer à cette expertise et de contribuer à son financement
- Désigne et mandate le secrétaire du Comité d'Etablissement de Le Meux, Mr BRIESMALIEN Frédéric, pour suivre le dossier mais aussi d'informer les membres du Comité d'Etablissement et le personnel sur cette expertise pendant son déroulement
- Désigne et mandate le secrétaire du Comité d'Etablissement de Le Meux, Mr BRIESMALIEN Frédéric, à l'effet d'engager toutes les procédures judiciaires nécessaires si des fraudes et violations à la Loi étaient avérées et dans ce cas il se rapprochera de Mr CAZORLA de FRALIB à Gémenos et du CE

### **Résultat du vote :**

Mr BRIESMALIEN Frédéric (CGT) – Mr BONGARD David (CGT) absent excusé et remplacé par Mr DARCY Hervé – Mr DUQUENNE Christophe (CGT) – Mr GARIGLETTI Jérôme (FO) – Mr CARCEL Pascal (FO) – Mr NEDELEC Régis (FO)  
Mr MANDON Pascal (cadre sans étiquette)

**Pour : 6**

**Contre : 1 Mr MANDON Pascal**

**Abstention : 0**

Fait le 8 octobre 2010

Le Secrétaire

**Frédéric BRIESMALIEN**